

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 JUIN 2022

### ORDRE DU JOUR

1	Création de l'association Territoire Zéro Chômeur Longue Durée Lodève, adhésion et désignation du représentant au premier collège des membres constitutifs
2	Attribution des subventions aux associations pour l'année 2022 dans le cadre du contrat de ville
3	Convention de servitude de passage de canalisation autorisant la société Enedis au déploiement d'un câble d'alimentation électrique souterrain sur les parcelles privées intercommunales AK0056 et AK0144 situées à la Baume Auriol, sur la commune de Saint Maurice Navacelles
4	Réservation de subvention dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat Défi travaux 2015-2021
5	Avenant n°1 à la convention de veille foncière pour l'îlot du collège Paul Dardé avec l'Établissement public foncier d'Occitanie pour une prolongation d'un an
6	Extension de la zone d'aménagement différé intercommunale sur la Commune de Saint Maurice Navacelles
7	Convention avec le Centre de gestion de l'Hérault pour la sécurité et la santé au travail
8	Convention de mise à disposition partielle d'un personnel du syndicat mixte d'étude et de pilotage Grand Site de Navacelles auprès du service tourisme
9	Mise à disposition d'agents entre la Ville de Lodève et la Communauté de communes Lodévois et Larzac
10	Création d'emplois entraînant une modification du tableau des effectifs
11	Création du comité social territorial commun avec la Commune de Lodève, le Centre communal d'action sociale et le Centre intercommunal d'action sociale
12	Prise d'acte de la présentation du plan de formation triennal de 2022 à 2024 mutualisé avec la Commune de Lodève